

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Band: 42 (1982)

Rubrik: Divers secteurs de propagande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers secteurs de propagande

Transports

Chemins de fer fédéraux

L'évolution du trafic CFF durant l'année d'exercice a été marquée par la récession tant en Suisse qu'à l'étranger, la constante extension de l'infrastructure routière, la poursuite de l'augmentation de la motorisation privée et une concurrence toujours plus grande des cars dans le secteur des prix. Par contre, l'introduction de l'horaire cadencé en été a entraîné une amélioration de l'offre, qui a stimulé l'utilisation des chemins de fer.

Le *trafic global* a légèrement diminué. Les CFF ont transporté 216,9 millions de voyageurs, soit 0,6% de moins que l'année d'avant. 206,9 millions de passagers (-0,5%) concernent le trafic en Suisse et 10 millions (-3,8%) le trafic international. La régression plus forte du trafic international des voyageurs est due à la baisse du tourisme par suite de la récession et de conditions monétaires, à la poursuite du déplacement de la circulation des rails vers la route et à la diminution du trafic des travailleurs étrangers.

Le *total des recettes* s'élevant à 1011,9 millions de francs, qui représente pour 1982 le résultat du trafic des voyageurs des CFF, dépasse pour la première fois la limite du milliard. Des recettes supplémentaires de 45,3 millions de francs (+4,7%), 8 millions sont à imputer approximativement à l'introduction de l'horaire cadencé et le reste, à l'augmentation des tarifs en mars.

Les secteurs de trafic particulièrement intéressants pour le tourisme appellent les commentaires ci-après:

Le *trafic voyageurs de groupes* a particulièrement

souffert de la concurrence des cars et accuse une régression de quelque 5%. La vente des abonnements touristiques et d'affaires s'est développée de diverse manière: abonnements pour demi-billet Elite 103 900 (+7%), Senior 362 800 (-1%), Junior 146 000 (+1%), Handicapés 12 900 (+1%), total 625 600 (+1%). 21 900 abonnements généraux (+3%) ont été vendus et 1 243 300 cartes journalières avec les abonnements généraux à demi-prix (-13%, en raison de déplacements de l'offre).

La vente de la *carte suisse de vacances* destinée aux hôtes en provenance de l'étranger a connu un essor des plus réjouissants: 49 500 (+3%). Par contre, la vente des *billets de vacances* a diminué: 111 796 (-13%), dont 57 568 pour la Suisse (-12%) et 54 228 pour l'étranger (-14%).

La vente *d'offres forfaitaires* par les compagnies ferroviaires (Frantour, Railtour, Découverte d'une ville par le train, Flâneur suisse, passeport Reka du promeneur) a continué d'augmenter pour s'élever à 27 400 (+5%).

L'abonnement international de jeunesse *Interrail* a ressenti les effets du chômage chez les jeunes et de l'Eurail Youthpass, valable un mois et offert outre-mer: vente Interrail Suisse 14 500 (-17%), autres pays 262 000 (-15%).

Les ventes des *Eurailpass* et des *Eurail Youthpass* ont légèrement diminué au total: quelque 280 000 (-3%) exemplaires ont été vendus. Sans le nouveau Eurail Youthpass, valable un mois et dont la vente a augmenté de 40%, la régression aurait été plus prononcée. Par ailleurs, de nombreux clients Eurailpass ont passé à d'autres catégories de billets plus avantageux selon Eurailtariff. Ces ventes ont augmenté de quelque 25%.

En 1982, le trafic forfaitaire programmé par les bureaux de voyages à l'étranger s'est développé

de manière insatisfaisante. Le trafic de transit a diminué de 10 à 15% et celui vers la Suisse, encore plus fortement.

Union des entreprises suisses de transports publics

Pour les compagnies privées, les chiffres relatifs aux résultats de l'année comptable ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Selon les estimations, les recettes totales des *entreprises concessionnaires* devraient atteindre quelque 570 millions de francs pour l'année 1982. La légère augmentation par rapport à l'année précédente est exclusivement à imputer à des adaptations tarifaires. L'effectif des voyageurs est resté en stagnation, ou bien a légèrement reculé.

Le chiffre d'affaires total des chemins de fer de montagne (chemins de fer à crémaillère, téléphériques, téléskis) peut être estimé à plus d'un demi-milliard de francs. Une tendance ascendante peut être constatée par rapport à l'année d'avant; elle est due avant tout aux conditions d'enneigement favorables pour le trafic relatif aux sports d'hiver et à la mise en exploitation de nouvelles ou de plus importantes installations de télécabines et téléskis.

Pour les *compagnies de navigation concessionnaires sur les lacs suisses* le montant total du chiffre d'affaires s'élève à quelque 42 millions de francs. Malgré de bonnes conditions météorologiques durant l'été, l'effectif des voyageurs de même que le rendement sont restés stationnaires.

Entreprise des PTT

L'Entreprise des PTT – l'une des fonctions du mandat qu'elle remplit consiste à pourvoir en possibilités de communication les régions de tout le pays jusqu'aux coins les plus reculés, en montagne également – fournit une contribution im-

portante à l'infrastructure et au développement du tourisme. Les résultats ci-après de l'exercice sont la preuve de la poursuite de l'appartenance aux domaines de croissance, en ce qui concerne les communications: Le trafic des PTT a augmenté de 3,8% en 1982, le pourcentage pour la poste s'élevant à 3%, tandis que pour les télécommunications, la hausse de la demande était de 4,5%.

CAR POSTAL

PTT

L'abonnement de vacances pour les automobiles postales

Voyagez à moitié prix durant un mois et même gratuitement pendant trois jours.

PTT

Le *trafic voyageurs PTT* est étroitement lié au tourisme. Les automobiles postales ont transporté 66,4 millions de passagers en 1982, soit 1,2% de plus que l'année d'avant. Cette augmentation est toutefois restée bien en dessous des résultats escomptés, l'offre de prestations ayant été fortement améliorée, en adaptation à l'horaire cadencé des CFF, et la capacité de course majorée de 6 millions de kilomètres-voitures. Les recettes

de transport se sont élevées de 7,3% et ont porté sur un montant de 101 millions de francs. Tandis que le nombre des voyageurs individuels et en groupes est demeuré stationnaire et que la demande dans les régions touristiques s'est stabilisée, le trafic des abonnés a continué de croître: plus de la moitié de tous les passagers ont été les voyageurs dans le cadre de l'exercice de leur profession et les écoliers.

A Genève, les voitures postales assument dorénavant le service de correspondance pour l'aéroport; dans la haute vallée de Conches, après l'ouverture du tunnel de la Furka, elles se chargent de la circulation routière entre Gletsch et Ulrichen, de même que pour le col du Nufenen. Par ailleurs, le réseau des automobiles postales de St. Niklaus à Grächen et à Gasenried a été cédé au chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt, qui dessert à présent la totalité des communications publiques du M Mattertal. Le réseau des automobiles postales se montait à fin 1982 à 620 lignes (+2), pour une longueur totale de 7800 km. Par des campagnes publicitaires à grande échelle, les PTT se sont efforcés de faire mieux connaître, de manière générale, le service de communication que représentent les voitures postales, de présenter l'offre nouvelle de prestations à la population et d'améliorer la capacité de charge maximum des courses selon l'horaire officiel.

Le *Service de comptes de chèques postaux*, en tant qu'agent du trafic des paiements un instrument indispensable de l'économie publique, a poursuivi en 1982 son évolution ascendante. Le nombre des comptes de chèques postaux a augmenté de 4,3% et s'élève à 1 034 425; le millionième détenteur de compte a été enregistré au mois de mars. Ce chiffre correspond à un doublement pour une période de neuf années et indique clairement que la tendance aux paiements par chèques ou mandats est très prononcée, en Suisse également. Le chiffre d'affaires total s'est élevé à

1391 *milliards* de francs (+9,2%). Le réseau des distributeurs de billets de banque («Postomat»), qui permet aux détenteurs de comptes de retirer de l'argent n'importe quand a été développé et comporte à présent 101 appareils (+29).

Les *timbres-poste* suisses ont continué d'être très appréciés: ils constituent en même temps une excellente publicité pour notre pays du tourisme. 825 millions de timbres-poste ont été imprimés en 1982, 28 nouvelles éditions sont parues et parmi elles, le timbre du centenaire de la ligne du St-Gothard, tandis que le nombre des abonnés aux nouvelles émissions de timbres-poste passait à 193 100 (+5600).

Les *télécommunications* représentent également un élément important de l'infrastructure touristique. Elles ont enregistré à nouveau en 1982 des taux de croissance élevés.

Quant au *téléphone*, les raccordements principaux se montaient en fin d'année à plus de 3 millions (+85 500) et le nombre des appareils à presque 5 millions (+174 100); le raccordement du trois-millionième abonné téléphonique au réseau a eu lieu en novembre, de sorte que l'objectif «un téléphone dans chaque foyer» est pratiquement réalisé. Conformément à la demande, les PTT ont complété leur offre d'appareils par des modèles nouveaux et projettent d'étendre encore le choix au cours des prochaines années. Le trafic au niveau national a augmenté en 1982 de 6,5%, alors que les appels à longue distance présentent une hausse de 9,5%.

Pour ce qui est du *télex*, une augmentation de 8,2% pour la Suisse et de 5,3% pour le trafic avec l'étranger a été constatée; le nombre des raccordements s'est accru de 5,4% pour s'élever à 34 516.

La Suisse occupe le troisième rang en ce qui concerne la densité du réseau téléphonique, après les USA et la Suède; quant à la densité des télex, notre pays est en tête au niveau mondial. Ci-après quelques chiffres du domaine des télécommunications:

15 368 lignes téléphoniques ont relié la Suisse avec l'étranger, dont 1362 avec des pays d'outre-mer.

De plus, à fin 1982, 5500 participants ont été branchés au réseau téléphonique pour voitures (NATEL), 8760 à l'appel auto et 1100 à l'appel local.

A fin 1982, les PTT avaient en fonctionnement 226 émetteurs et relais OUC à 106 emplacements. Par neuf nouvelles stations et l'extension de six autres installations, des lacunes d'approvisionnement ont ainsi été comblées au cours de l'année. 1201 émetteurs et relais à 416 emplacements ont donné à plus de 99% de la population la possibilité de capter la première chaîne de télévision dans la langue régionale; environ 96% de la population peut également recevoir les programmes des deux autres chaînes nationales.

Trafic routier

La longueur du réseau routier national n'a augmenté que de 29,4 km durant l'année sous revue. 1287,5 km au total, soit 70,3% du réseau global prévu, étaient en exploitation à la fin de l'année. Il s'y ajoute encore près de 18 700 km de routes cantonales et approximativement 47 000 km de routes communales.

Selon les recherches effectuées par l'Office fédéral de la statistique (OFS), 2,998 millions de véhicules à moteur de toutes catégories circulaient dans notre pays à fin septembre 1982. L'augmentation porte ici sur 121 000 en chiffres ronds, soit 4,2% de plus que l'année précédente et sur 1,2 million, soit 63,5% de plus qu'il y a dix ans! Le

parc des voitures particulières en Suisse correspond à peu près à celui de la République fédérale d'Allemagne, de la France et de la Suède; la moyenne nationale s'élève à 385 voitures pour 1000 habitants (376 l'année d'avant). Ainsi, la statistique indique qu'une voiture particulière est à disposition pour 2,6 habitants (en 1970: 4,5; en 1975: 4,0; en 1981: 2,7).

Aux passages frontaliers de notre pays, 52,1 millions de voitures particulières étrangères ont été enregistrées au total (50,0 millions au cours de l'année précédente). Dans le cadre du trafic frontalier quotidien pour des motifs professionnels, on a compté 16,9 millions d'entrées, tandis que 35,2 millions de voitures particulières concernaient le trafic touristique. Par ailleurs, 155 837 cars étrangers transportant 5,672 millions de passagers sont entrés en Suisse.

Trafic aérien

En 1982, les compagnies d'aviation suisses et étrangères ont débarqué ou embarqué 14 029 218 passagers (1981: 14 002 776) dans les aéroports suisses (transit compris) pour le trafic de ligne, de navette ou à la demande. Le trafic de ligne a inclus 187 388 (188 483) étapes avec 12 070 610 (12 166 842) passagers, le trafic de navette ou à la demande 223 992 (172 918) étapes avec 1 958 608 (1 835 934) passagers. Les mouvements enregistrés dans les aéroports ont été les suivants (trafic commercial, transit inclus): Bâle 904 000 (925 000), Berne 31 000 (29 000), Genève 4 707 000 (4 739 000), Lugano 56 000 (31 000) et Zurich 8 322 000 (8 312 000).

En 1982, Swissair a transporté sur l'ensemble des étapes de son réseau 7 168 567 passagers, soit 130 000 ou 2% de moins qu'en 1981. Elle a traité également 189 139 tonnes de fret (+1%) et 16 945 tonnes de poste (inchangé). Avec sa flotte de 53 avions, Swissair a effectué 73 635 vols (1981:

75 787). Le taux d'occupation des sièges a baissé de 65 à 63% et le coefficient moyen de chargement a passé de 60 à 58%.

L'offre de transport a atteint 2,68 milliards de tonnes-kilomètres, soit environ 5% de plus que l'année précédente. Les tonnes-kilomètres utilisées n'ont pas pu suivre la hausse de l'offre; elles se sont élevées à 1,56 milliard de tonnes-kilomètres, soit une augmentation de 2% par rapport à 1981.

Dans les différentes catégories de chargement, les transports de fret (exprimés en tonnes-kilomètres) se sont accrus de 2% et ceux de la poste de 5%. Bien que le nombre de passagers transportés ait légèrement diminué par rapport à 1981, les tonnes-kilomètres-passagers utilisées ont augmenté de 2%. Cela provient du fait que la demande a été plus forte sur les lignes moyen et

long-courriers que sur le réseau européen. Les passagers ont donc voyagé en moyenne sur des distances plus longues.

L'étude des résultats par secteurs montre que le trafic a marqué la plus forte hausse au Moyen-Orient (+15%), où le trafic du fret notamment s'est développé de façon réjouissante. Le trafic a progressé également en Extrême-Orient (+6%) et en Afrique (+2%). En Europe, la demande est restée au même niveau que l'année précédente. En revanche, un recul a été enregistré dans les secteurs de l'Atlantique Nord (-4%) et de l'Atlantique Sud (-3%). Dans ces deux régions, le trafic du fret a diminué davantage que celui des passagers.

Le réseau de lignes de Swissair a atteint 309 930 kilomètres en 1982 et desservi 98 villes dans 66 pays sur tous les continents, sauf l'Australie.

Hôtellerie et restauration

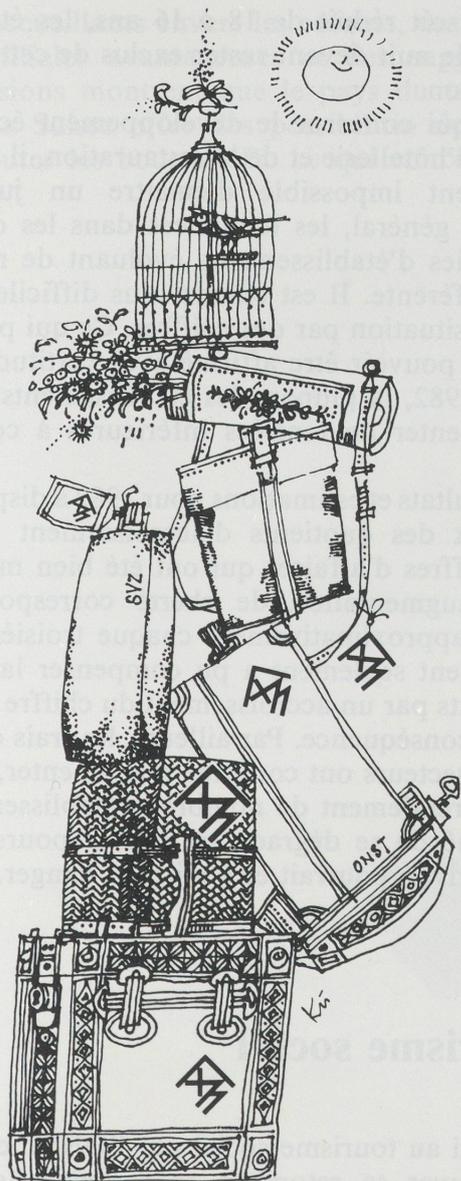
Société suisse des hôteliers

L'effectif des membres de la Société suisse des hôteliers (SSH) a pu être élevé à 3758 durant l'exercice. Les établissements affiliés ont offert, en 1982, 60% des lits d'hôtels en Suisse et ont enregistré quelque 70% des nuitées dans ce secteur d'hébergement; 75% des nuitées d'hôtes étrangers ont été passées dans les hôtels SSH. D'autres précisions relatives à l'hôtellerie pour l'année 1982 sont données dans la partie statistique du rapport annuel. Nous mentionnerons donc encore simplement que, dans l'hôtellerie également, un recul sensible a dû être constaté, qui aura ses répercussions sur les résultats des comptes pertes et profits.

L'année 1982 était entièrement placée sous le signe du centenaire de la Société suisse des hôteliers. Avec pour slogan «Sans avenir, le passé

n'aurait pas d'éclat», la SSH présentait au public, sur les lieux de sa fondation, sa Conception directrice 1982 et la politique basée sur ces principes qu'elle entendait suivre. Par ces deux documents, la SSH esquisse la présentation des tâches de l'hôtellerie suisse pour les années qui viennent. Les réflexions de base formulées doivent indiquer la voie à suivre pour la politique d'entreprise et d'association dans l'hôtellerie suisse et fournir également des impulsions à la conception suisse du tourisme.

Le point de départ de toute politique doit être la capacité de reconnaître ses forces et ses faiblesses. L'objectif sera alors de lutter contre les faiblesses et de tirer au mieux profit des forces positives constatées. La SSH est d'avis que le solde du compte «atouts/handicaps» sera finalement au bénéfice des atouts en main, ceci d'autant plus qu'un grand nombre des problèmes apparus pourront être résolus, à moyen ou long terme, par une politique déterminée à tous les échelons.



Im Namen vieler hundert
Millionen zufriedener
Hotelgäste aus der Schweiz
und allen Ländern dieser
Welt:

Kofferweise Glückwünsche
überreicht von der
SCHWEIZERISCHEN
VERKEHRZENTRALE
(SVZ)

Au nom de plusieurs
centaines de millions
d'hôtes satisfaits venant de
Suisse et de tous les pays
du monde:

Des valises pleines de
souhaits remises par
L'OFFICE NATIONAL
SUISSE DU TOURISME
(ONST)

Dans sa Conception directrice 1982, la SSH soutient l'objectif essentiel de la Conception suisse du tourisme: la garantie d'une satisfaction optimale des besoins touristiques pour un public de toutes classes sociales, dans le cadre de développements touristiques plus productifs et un environnement laissé intact, de même qu'en tenant compte des intérêts de la population. La SSH souligne l'importante fonction de l'hôtellerie pour l'économie nationale et fixe la future politique de marketing: promotion prioritaire du tourisme de séjour et individuel; prospection des mêmes marchés que jusqu'ici avec, pour objectifs, d'obtenir pour l'hôtellerie un plus grand nombre total d'hôtes, mais avant tout des hôtes satisfaits qui restent plus longtemps et qui reviennent. Elle postule d'éviter une croissance débordante de l'offre et s'engage pour la promotion de la qualité, le maintien de l'individualisme et la diversité de l'offre. Ceci implique toutefois que l'hôtellerie ne fasse pas d'esbroufe, mais qu'elle procède à un marketing de style chaleureux: «Heart selling» au lieu de «Hard selling». Ces principes devront être exposés dans un manuel SSH pour le marketing hôtelier.

Au cours de son année jubilaire, la SSH a mené à bien encore d'autres activités d'avenir: inauguration de l'hôtel-école SSH Régina, ouvert toute l'année, à Interlaken, et prise de décision pour la construction d'une école professionnelle pour la gastronomie à Thoune. De plus, la SSH a remis à l'ONST un chèque s'élevant à un million de francs, à titre d'assistance à un partenaire ami en difficulté.

Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

Dans les milieux des employeurs du tourisme et de la restauration, et donc aussi à la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

(FSCRH), on est absolument conscient du fait que le problème du personnel ne peut pas être résolu à long terme par les seuls travailleurs étrangers, et en particulier les saisonniers. L'amélioration des conditions de travail, des efforts encore plus grands dans le domaine de la formation professionnelle et continue, ainsi qu'une application particulière à procurer une meilleure image aux professions de la restauration contribueront à rendre moins aigus les problèmes de recrutement de personnel.

Les chiffres ci-après démontrent que la Fédération est très active à cet égard:

- majoration des contrats d'apprentissage dans la restauration de 3154 à 8683 entre 1971 et 1981;
- orientations professionnelles organisées chaque année régulièrement, avec plus de 5000 maîtres, élèves et parents;
- dépenses pour la formation professionnelle et continue de quelque trois millions de francs par année.

Malgré toutes ces mesures, la restauration continue d'avoir besoin de travailleurs étrangers. C'est pourquoi la Fédération suisse du tourisme, la SSH et la FSCRH ont formulé et fondé, dans leur pétition commune du 23 juillet au Conseil fédéral, les revendications des milieux de l'hôtellerie et de la restauration en ce qui concerne la nouvelle réglementation des travailleurs étrangers. Dans cet ordre d'idées, rappelons également que la Fédération a énergiquement protesté contre la décision du Conseil fédéral de ne permettre tout d'abord que de manière limitée les contingents d'entrée en Suisse pour des travailleurs étrangers.

De plus, les associations patronales et de travailleurs de la branche ont soumis une requête à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Il est demandé dans cette pétition que l'âge minimum pour le personnel de

service soit réduit de 18 à 16 ans, les établissements de nuit devant rester exclus de cette réglementation.

En ce qui concerne le développement économique de l'hôtellerie et de la restauration, il est pratiquement impossible d'émettre un jugement d'ordre général, les tendances dans les diverses catégories d'établissements évoluant de manière très différente. Il est encore plus difficile d'estimer la situation par des chiffres. Ce qui pourtant devrait pouvoir être affirmé avec certitude, c'est qu'en 1982, la plupart des établissements ont dû se contenter de rentrées inférieures à celles de 1981.

Les résultats et estimations pour 1982 à disposition révèlent des quotients d'accroissement moyens des chiffres d'affaires qui ont été bien moindres que l'augmentation de cherté correspondante. Ainsi, approximativement chaque troisième établissement seulement a pu compenser la hausse des coûts par un accroissement du chiffre d'affaires en conséquence. Par ailleurs, les frais dans les divers secteurs ont continué d'augmenter, si bien que le rendement de nombreux établissements a continué de se dégrader et que la poursuite de leur activité pourrait être mise en danger.

Tourisme social

L'appui au tourisme social par l'ONST continue de trouver sa retombée en premier lieu dans l'étroite collaboration avec la Caisse suisse de voyage (Reka). Depuis l'ouverture des centres de vacances Reka pour hôtes étrangers, le guide Reka est également distribué à l'étranger par l'ONST. La palette d'imprimés informatifs du domaine du tourisme social et des jeunes a été étendue; des listes de référence indiquant des

hôtels accueillants envers les enfants, des vacances familiales avantageuses et des suggestions d'excursions montrent que le pays du tourisme qu'est la Suisse offre des possibilités de séjour pour toutes les bourses. En ce qui concerne les

étroites relations que nos agences entretiennent avec les institutions sociales d'autres pays, celles qui se rapportent à l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes de Belgique (Intersoc) continuent d'être de grande envergure.

